

Procès-verbal

Conseil d'Établissement – École Saint-Ambroise

14 octobre 2025 à 18h30

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Le quorum est atteint. Sont présents :

Marie-Hélène Aubé (MHA)
Isabelle Cardin (IC)
Mythlande Lacroix (ML)
Éléna Martinez (ÉM)
Alexandrine Warren (AW)

Jessica Rochon (JC)
Sébastien Hénaff (SH)
Geneviève Miron Woods (GMW)
Pierre-Luc Girard-Lauriault (PLGL)
Geneviève Marleau (GM)

Erick Wenzell (EW)
Gaëlle Zwicky (GZ)
Bruno Thibert (BT)

2. Désignation des officiers

2.1. Présidence et vice-présidence

MHA explique les rôles de la présidence (tenue du temps, préparation de l'ordre du jour avec la direction, diffusion de l'information, faire observer les règles de la régie interne, s'assure de l'expression de toutes les personnes) et de la vice-présidence (en appui et en remplacement). SH ajoute que le vote de la présidence est celui qui tranche en cas d'égalité.

Après un tour de table des membres parents, GMV se propose à la présidence. Elle est élue par acclamation.

Proposé par : EW Secondé par : PLLG

SH se propose à la vice-présidence. Il est élu par acclamation.

Proposé par : GM Secondé par : GZ

2.2 Secrétaire

BT se propose pour la séance. Il y aura une alternance pour les autres rencontres du CÉ.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Proposé par : EW Secondé par : AW

4. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (3 juin 2025)

4.1 Suivi au procès-verbal

De petites corrections de coquilles sont soumises.

Le procès-verbal corrigé est adopté à l'unanimité.

Proposé par : BT Secondé par : EW

MHA en profite pour faire un petit suivi au sujet du vouvoiement. C'est le statut quo car le projet de loi n'est pas adopté. Cela pourrait aller en janvier 2026, mais dépendra des suites au processus politique du projet de loi.

5. Parole au public

Pas de public présent.

6. Adoption du calendrier des rencontres 25-26

MHA propose les dates qui suivent en résumant les travaux qui devront vraisemblablement être à l'ordre du jour pour chaque séance :

- 2025 : 14 octobre et 9 décembre;
- 2026 : 20 janvier, 10 mars, 21 avril, 12 mai et 9 juin.

Adopté à l'unanimité.

Proposé par : EW Secondé par : BT

7. Adoption des règles de régie interne 25-26

7.1 Régie interne

MHA propose la même régie que l'an dernier. Seules les dates et les personnes participant au CÉ ont été ajustées.

Adoptée à l'unanimité.

Proposé par : BT Secondé par : SH

7.2. Formulaire de conflit d'intérêt

MHA indique que le formulaire doit être rempli et remis d'ici la prochaine rencontre au plus tard.

7.3. Formation obligatoire pour les membres du CÉ (1^{er} mandat)

MHA précise qu'il est proposé de la refaire à chaque année, mais celle-ci est obligatoire pour les personnes qui en sont à leur première année sur le CÉ. Elle doit être complétée d'ici le mois de décembre. Les membres du CÉ s'entendent pour la faire chaque personne de son côté.

8. Consultation en lien avec l'Acte d'établissement 2025-2026 et le PTDRI

MHA

À chaque année il y a un processus de consultation pour prévoir les effectifs et ainsi planifier les vocations des différents bâtiments dans le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTDRI). Il faut donc vérifier les informations inscrites pour s'assurer de leur exactitude (nom, adresses, niveau d'enseignement, les bâtiments, etc.).

Il y a deux actes d'établissement distincts. Un pour le pavillon De Normanville et un pour son annexe, le pavillon Chambord. Le premier évoque une capacité de 15 locaux et 345 élèves. 391 enfants résident dans le territoire de desserte de l'école. La déclaration 2025-2026 indique 14 groupes et 218 élèves, ainsi qu'un taux d'occupation de 93%. Les prévisions des trois prochaines années dénotent une légère diminution des effectifs.

L'annexe Chambord présente 9 locaux pour une capacité de 207 élèves, une déclaration 2025-2026 de 10 groupes et 162 élèves pour un taux d'occupation à 111% (un local de plus est occupé). Il n'y a pas de prévisions disponibles car le bâtiment est sur liste d'attente pour des travaux de rénovation. À noter toutefois que le processus de démarrage de projet n'a pas encore été entamé. Il n'y a donc pas, à ce stade, de travaux planifiés pour les prochaines années. Le pavillon est tout de même considéré comme sécuritaire à la suite de l'inspection des plafonds. La façade a été travaillée il y a environ 4 ans.

Une demande de modification est soumise via le formulaire en ligne pour ajouter le préscolaire (maternelle 5 ans) à l'acte d'établissement de l'annexe Chambord qui contient seulement le primaire au moment de le consulter.

9. Approbation pour les sorties éducatives 2025-2026

MHA présente le tableau des sorties :

- Cross country : 15 oct. 2025, élèves de 5-6e année, financement par l'OPP;
- Musée d'art contemporain : 28 oct. 2025, gr. 641-642, 28\$, financement par l'OPP;
- Théâtre l'illusion : 29 oct. 2025, gr. M01 et M02, 450\$, mesure des sorties culturelles;
- Fous de nature : 30 oct. 2025, gr. 401-402, 671\$, financement par l'OPP;
- Jardin botanique : 30 oct. 2025, gr. 732, 28\$, financement par l'OPP;
- Salon du livre : 21 nov. 2025, gr. 501-502-402, 91\$, financement par l'OPP;
- Salon du livre : 21 nov. 2025, gr. 642, 52\$, financement par l'OPP;
- Théâtre illusion : 26 avr. 2026, gr. 101-102, 500\$, mesure des sorties culturelles;
- Théâtre illusion : 30 avr. 2026, gr. 201-202, 500\$, mesure des sorties culturelles.

Approuvé à l'unanimité.

Proposé par : GMW Secondé par : EW

ÉM présente un point dans le cadre des sorties qui ne figure pas encore parmi celles proposées. Au cours des années passées, des sorties spéciales en anglais ont été organisées. Il y en a eu dans des camps ou encore des journées d'activités avec une nuit passée à l'école. L'an dernier, elle s'est déroulée à Kingston, ville un peu méconnue. Elle s'est avérée très intéressante et vraiment géniale du point de vue des élèves. Il y avait une nuit à l'hôtel, une visite à Upper Canada village, une tournée des Mille-Îles, un jeu d'évasion et plus. Toutes les activités ont été appréciées des élèves. La contribution de la part des familles s'élevait initialement à 450\$ par élève, mais les activités de levée de fonds ont fait en sorte de la réduire à 250\$ en bout ligne.

Il y a donc un souhait de renouveler l'expérience cette année. Kingston offre des opportunités uniques. Il faudra toutefois retourner en appel d'offre. Un nouveau devis devra être préparé à cet effet. Mais avant tout cela, les parents de ces élèves devront être consultés afin de mesurer leur volonté. Le principe que l'ensemble des élèves puissent participer sera remis de l'avant. L'an dernier 65% des parents avaient dit être prêts à financer le plein prix de la sortie si cela pouvait permettre la participation d'élèves dont la famille aurait de la difficulté à prendre en charge les frais.

Le CÉ est d'accord de consulter les parents en vue de mettre sur pied une proposition de sortie. Un courriel subséquent à la séance a été transmis par ÉM à l'effet d'organiser une première activité de financement. Des collations seront vendues lors de la journée de rencontre des parents le 19 novembre.

Proposé par : BT Secondé par : JR

Une autre sortie est aussi évoquée pour les élèves de 5^e année. Un aller-retour en une journée à Québec dans le cadre du cours d'univers social. L'an dernier, une campagne de financement de vente d'huile d'olive avait couvert les frais.

10. Approbation des contenus en orientation professionnels et scolaires (COSP)

Il s'agit de contenus obligatoires à chaque année pour les élèves de 5^e et 6^e année, mais ils ne sont pas évalués. Les sujets sont intégrés parmi les matières régulières. On y voit des notions de champs d'intérêts et d'aptitudes, d'influence sociale ainsi que le métier d'élève, les études au secondaire, les méthodes de travail et le monde du travail (parents qui viennent présenter leur métier). La planification soumise résume les contenus proposés pour chaque niveau et les activités au cours desquelles ceux-ci seront vus.

L'an dernier, l'équipe école a pu bénéficier d'un essai gratuit de la plateforme mozoom. Le coût des licences est trop élevé pour que l'école puisse prendre cette dépense en charge. Il vaudrait tout de même la peine de vérifier si le contenu gratuit peut être utile.

Le COSP est approuvé à l'unanimité.

Proposé par : SH Secondé par : AW

11. Approbation du choix du photographe

Le dernier contrat a été fait il y a deux ans suivant une année d'essai. Un sondage avait suivi. Les résultats positifs démontraient une satisfaction de la part des parents. Les parents du CÉ témoignent aussi de la satisfaction généralisée des parents dans leurs réseaux. L'équipe école évoque toutefois que les séances de photos sont plutôt exigeantes en effort et en temps. Le nombre de photos prises fait en sorte qu'une séance peut prendre jusqu'à deux heures par groupe.

Il faudrait examiner à nouveau l'offre des fournisseurs homologués au CSSDM pour déterminer si un changement peut améliorer le processus pour l'équipe école tout en ayant des coûts raisonnables pour les parents. PLGL se porte volontaire pour approfondir la question.

La date pour l'an prochain pourra être sécurisée avec Mon petit passeport en attendant le suivi de PLGL. L'approbation est ainsi reportée.

PLGL a donné suite via courriel deux semaines après la séance du CÉ. Il a consulté Pierre-Luc Beaudoin qui est bien au fait des démarches antérieures à ce sujet. Il est difficile de comparer les soumissions car celles-ci s'avèrent assez différentes. Celle de Mon petit passeport affiche un prix environ au milieu de la distribution des fournisseurs. Toutefois, ceux à prix moins élevés semblent avoir des produits moins intéressants. Il a aussi parlé avec Madame Nagant, de Mon petit passeport, au sujet de l'efficacité des

séances photo. Elle rapporte pouvoir consacrer plus de ressources pour améliorer la situation. Il n'y aurait pas d'avantages à signer un contrat pour plusieurs années.

PLGL suggère donc de maintenir le choix de Mon petit passeport pour l'an prochain considérant les éléments rapportés et le fait qu'il serait difficile, à ce stade-ci, d'obtenir les services d'un autre fournisseur aux dates désirées à l'automne 2026. Le sujet pourra être rediscuté à la séance du 9 décembre pour voir si des démarches de soumission devraient aller de l'avant en vue l'année scolaire 2027-2028 et selon quels critères.

12. Résolution cellulaire

MHA présente la résolution. Elle propose de modifier les règles de conduite de l'école pour y inscrire l'interdiction sauf quelques exceptions. Les montres intelligentes font aussi partie des appareils proscrits par l'interdiction. Le CSSDM n'est pas responsable de bris ou de pertes.

L'école a la marge de manœuvre pour définir les sanctions. La gestion du changement est à prévoir.

Adopté à l'unanimité.

Proposé par : ML Secondé par : PLGL

13. Adoption du plan de lutte contre l'intimidation

IC remet une version longue du plan de lutte formalisé selon le gabarit du MEQ. Une version de 5 pages sera mise en ligne sur le site internet de l'école. L'essentiel du contenu de cette nouvelle version ne diffère pas de celui qui avait été présenté et adopté au CÉ en juin 2025. Il a surtout été réorganisé en fonction du gabarit. Certaines précisions sur les thèmes ont été apportées et les démarches pour faire des plaintes ont été ajoutées.

Adopté avec deux abstentions.

Proposé par : SH Secondé par : EW

14. Points d'information/rapports

14.1 Direction

12.1.1 Information sur les deux budgets du CÉ (fonctionnement et perfectionnement)

400\$ sont disponibles pour des frais liés au fonctionnement, et une autre somme de 400\$ peut être utilisée à des fins de formations pertinentes aux travaux du CÉ. De plus, l'OPP bénéficie d'un budget de 50\$. Les sommes non dépensées en fin d'année sont retournées.

14.2 Personnel enseignant

Rien à signaler.

14.3 Service de garde

14.3.1 Mise à jour de la réglementation du service de garde

La réglementation demeure la même que l'année dernière. Seules les dates des services et les montants de base facturés ont été modifiés. Une précision sera ajoutée pour indiquer quel montant de cette majoration est tributaires du MEQ et celui résultant de l'augmentation approuvée par le CÉ en juin 2025.

14.3.2 Comité usager SDG (mandats)

Le comité souhaite pouvoir proposer des idées au CÉ afin que celui-ci puisse lui confier un mandat. Le CÉ est d'accord en principe et va demeurer décisionnel.

EW rapporte que les deux principaux éléments que les parents du comité aimeraient mettre de l'avant sont la communication et les collations. EW peut poursuivre sa participation au comité en tant que représentant du CÉ et ainsi assurer le lien.

14.3.3 Sorties

IC présente les recommandations émises par le comité en 24-25. Le calendrier des dates importantes relatives aux journées pédagogiques est en cours de finalisation. L'heure du début de l'inscription est ajustée à 20h00.

Un tableau est aussi présenté permettant de voir les activités selon si elles se déroulent à l'extérieur, à l'école, ou à l'école avec un organisme externe. La structure de prix y est aussi détaillée.

Le grand effort de planification est souligné par GMW.

Il reste à faire un document précisant les raisons qui motivent les choix des activités.

14.4 OPP

Il y a une rencontre à venir le 28 octobre.

15. Levée de l'assemblée à 21h00.

Proposé par : SH Secondé par : PLGL



Présidence

Direction